



# CONSTRUCTION DE DEUX MICRO-CRECHES PARC EMILE ZOLA

Direction de l'architecture

Février 2009

## **NOTICE DE PRESENTATION**

Une demande croissante de places en crèche ne peut être satisfaite à ce jour sur le territoire de la ville.

Afin d'essayer d'y remédier, la municipalité souhaite mettre en place un dispositif expérimental permettant de réaliser deux petites structures dénommées micro-crèches pouvant accueillir chacune 9 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

Amplitude d'accueil: 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Il est prévu d'implanter les deux premières micro-crèches en bordure du parc E.Zola avenue Pierre Gastaud.



**Vue aérienne**



**Plan de Masse existant**



AVENUE PIERRE GASTAUD

## Emprises



## Plan de Masse projet

### IMPLANTATION DE DEUX MICRO-CRECHES

#### AVANTAGES

- **Environnement**

Les deux micro-crèches implantées en bordure du parc E.Zola bénéficieront d'un environnement de qualité.

- **Regroupement**

Le regroupement permettra de mutualiser certains locaux (bureau, local poussettes, cuisine...) et facilitera le travail du personnel (un seul lieu).

- **Equipement indépendant**

La localisation en bordure du parc permet un fonctionnement indépendant de celui-ci.

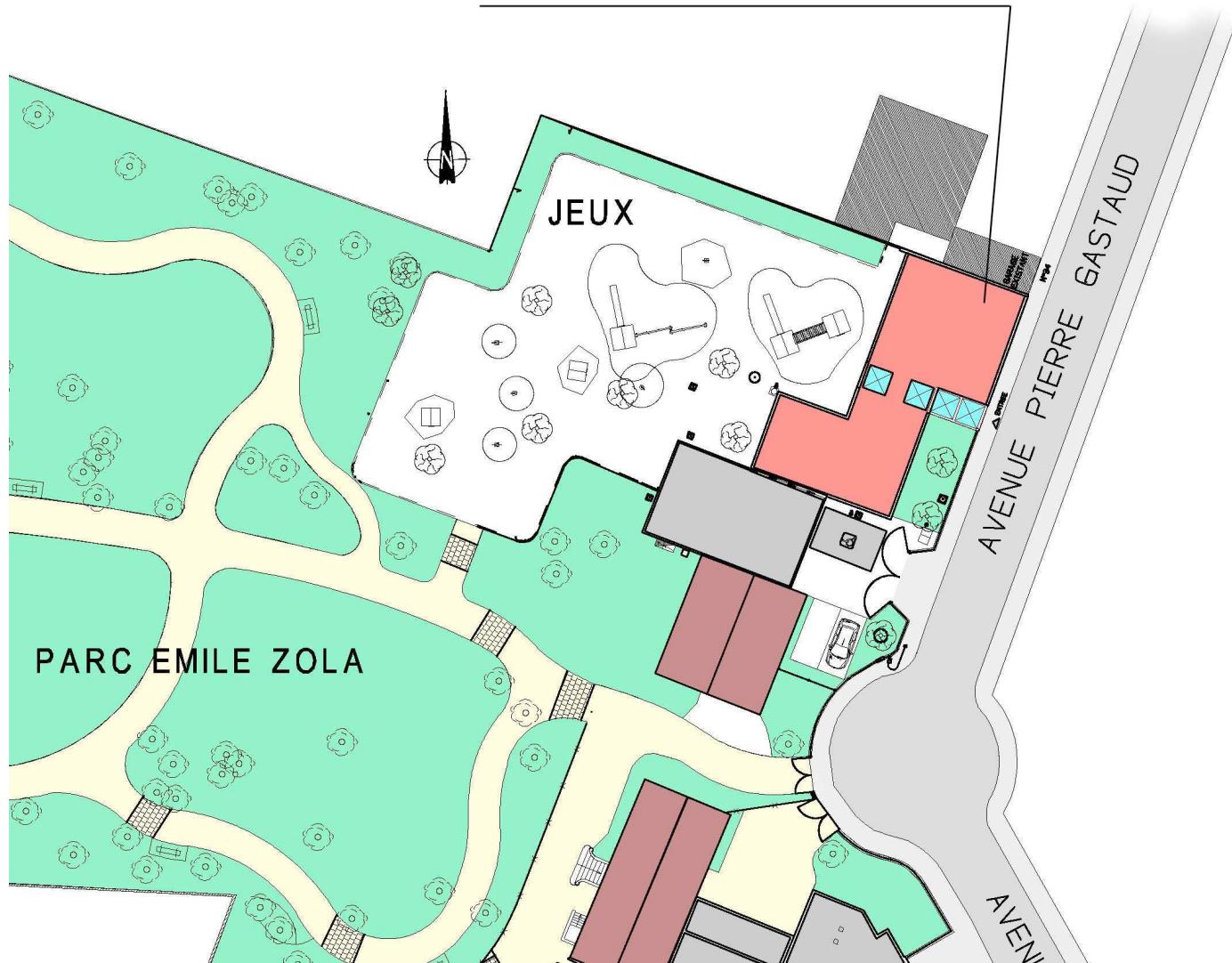
- **Equipement public parfaitement identifiable**

#### INCONVENIENTS

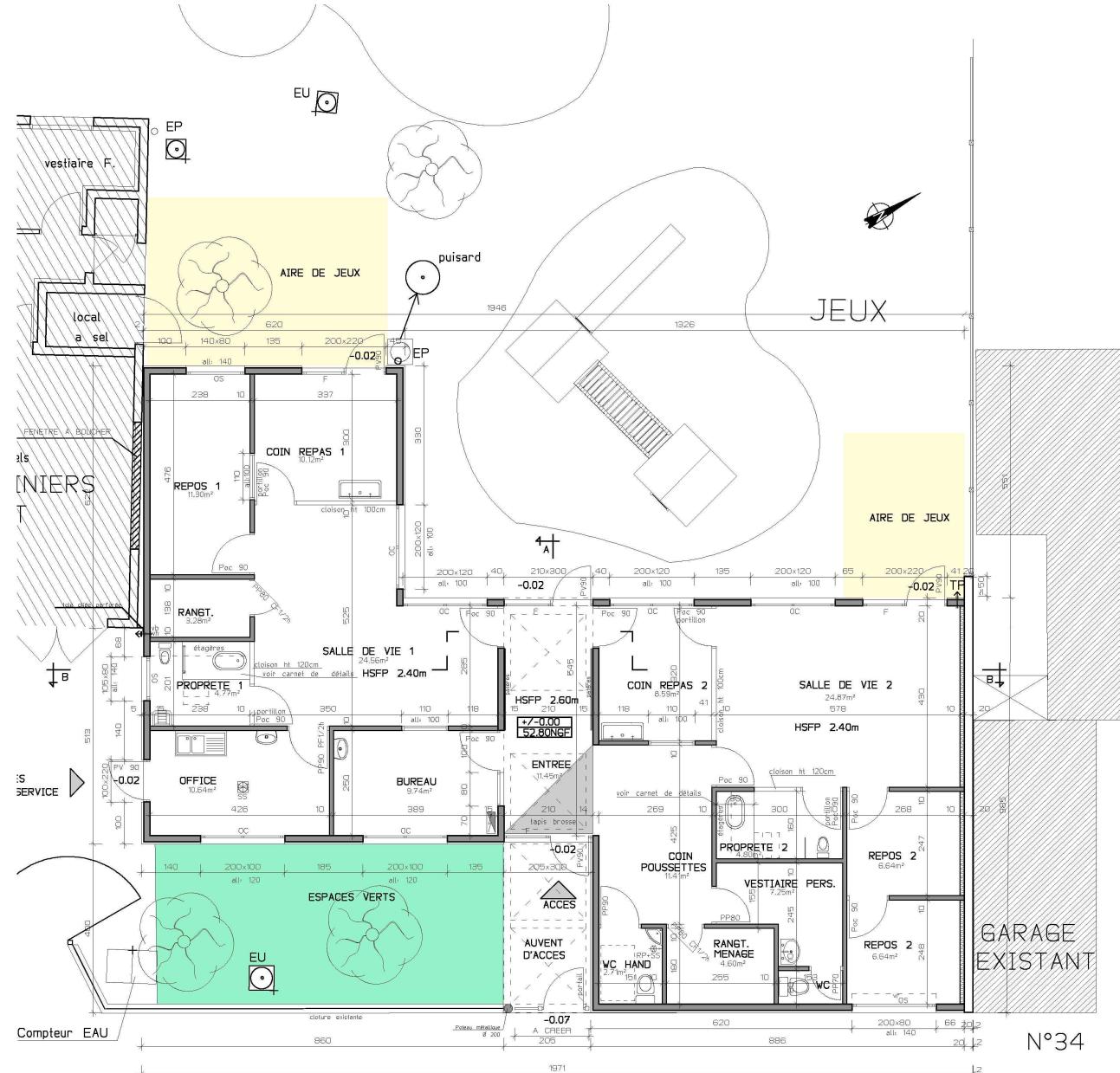
- Déplacement de l'enclos déchets végétaux

- Amputation de l'aire de jeux de 95 m<sup>2</sup>  
(environ 12%)

## IMPLANTATION MICRO-CRECHES



**Plan de Masse projet**



# Plan projet

AVENUE PIERRE GASTAUD



**Intégration rue P. GASTAUD**



**Intégration côté jeux**